

MADANI COMPAGNIE

VENEZ PARTICIPER A LA
CREATION DU PROCHAIN SPECTACLE D'AHMED MADANI

Incandescence(s)

Vous n'êtes pas un.e artiste professionnel.le, mais un homme ou une femme âgé.e de 20 à 30 ans, né.e de parents ou de grands-parents ayant vécu l'exil, vivant ou ayant grandi dans un quartier dit « sensible », disponible, volontaire et mobile.

Vous souhaitez vivre une expérience personnelle, collective, sociale et artistique ?

Vous avez envie de parler de vous, de votre culture, de vos rêves, de vos espérances ?

Vous êtes prêt.e à raconter votre histoire familiale et personnelle, à parler de vos histoires d'amour, des rapports que vous entretenez avec le sexe opposé ?

Site de Madani Compagnie : <http://madanicompagnie.fr/>

Projet artistique / Contexte

Depuis 2012, Ahmed Madani, auteur et metteur en scène, développe une aventure artistique unique qui s'intitule « *Face à leur destin* ». Avec trois spectacles, il souhaite faire une description appliquée et minutieuse de ce que recouvre la réalité d'être jeunes Français.e né.e.s de parents immigrés et vivant dans une zone urbaine sensible.

Celle-ci a donné lieu à la création d'[*Illumination\(s\)*](#), réalisée avec des jeunes hommes du Val Fourré, en 2013 puis de [*F\(l\)ammes*](#), en 2016.

Il entame à présent la création du troisième volet [*Incandescence\(s\)*](#). Afin de constituer la future équipe mixte de cette nouvelle création (répétitions et tournée 2020-2021), des stages-auditions sont organisés dans plusieurs villes d'Ile-de-France.

Il est indispensable que les candidat-e-s soient totalement disponibles de juin 2020 à juillet 2021. Un stage-audition pour la sélection finale aura lieu du 2 au 12 juin 2020 à la MC 93 à Bobigny. Il sera suivi de temps de résidences de juillet à novembre 2020, puis d'une tournée de novembre 2020 à juillet 2021 inclus. Dans le prolongement de cette première année de création, deux années de tournée sont prévues (2021-2022 et 2022-2023).

Les personnes étant dans un cursus de formation artistique dans des conservatoires municipaux, départementaux, régionaux ou dans des cursus universitaires peuvent poser leur candidature à condition de pouvoir mettre de côté leur formation si un engagement leur est proposé. **Toutes pratiques du chant, de la danse, du théâtre ou de la musique seront appréciées.**

Les personnes ayant déjà eu une activité professionnelle dans les arts de la scène ne pourront pas être candidats.